https://www.flipou.fr/jeunesse/

Jeunesse (11-17 ans)

Les Maisons des jeunes de la Communauté de communes Lyons Andelle, situées à Perriers-sur-Andelle et Romilly-sur-Andelle, accueillent les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Conditions d’accès

Le jeune doit être âgé entre 11 et 17 ans et habiter sur le territoire Lyons Andelle. Chaque jeune a la possibilité de fréquenter l’accueil ados de son choix quelle que soit sa commune de résidence.

Le fontionnement des structures

Sur le temps scolaire, les Maisons des jeunes sont ouvertes **tous les mercredis de 12h à 18h**. Pendant les vacances scolaires, ces structures sont ouvertes de 10h à 18h. Des camps et des séjours sont proposés aux jeunes à chaque vacances scolaires.

Inscription

Les inscriptions aux Maisons des jeunes se font via le Portail Familles.

- Accéder au Portail Familles
- Règlement de fonctionnement des structures enfance jeunesse